

LECTURE

LECTURE ARRETE ESPACE 30/03/2017.....OK
LECTURE ARRETE CONCEPTION 17/12/2015..OK
LECTURE GUIDE DGAC AEROMODELISME.....OK
LECTURE NOTICE USAGE DRONE DE LOISIR....OK

ETUDE DE LA ZONE DE VOL

VOL EN CAMPAGNE.....OUI
VOL SUR SITE AEROMODELISME.....OUI / NON
CONSULTER MACH 7 DRONE.....OK
REPERAGE GOOGLE EARTH.....OK
DISTANCE MAXIMALE DE VOL.....200m
HAUTEUR MAXIMALE DE VOL.....150m
VOL A VUE.....OBLIGATOIRE
VOL PFV.....PRESENCE SECONDE PERSONNE
REPERAGE DES ZONES INTERDITES.....

- AGGLOMERATION.....OK
- RASSEMBLEMENT DE PERSONNES.....OK
- AEROPORT.....OK
- AERODROME.....OK
- MONUMENTS HISTORIQUES.....OK
- RESERVES NATURELLES.....OK
- PARCS NATIONAUX.....OK
- TERRAIN MILITAIRE.....OK
- AUTRES SITES SENSIBLES.....OK
- zone P.....OK
- zone R.....OK
- zone ZIT.....OK
- zone ZRT.....OK
- zone RTBA.....OK
- zone CBA.....OK
- zone TSA.....OK

VOL DE NUIT.....INTERDIT
DEFINIR ZONE DE DECOLLAGE.....OK
DEFINIR ZONE D'ATTERRISSAGE.....OK
DEFINIR PERIMETRE DE VOL.....OK
DEFINIR ZONE D'EXCLUSION DES TIERS.....OK
RESPECT VIE PRIVEE.....OK
DIFFUSION APRES ACCORD DES PERSONNES..OK
PAS D'UTILISATION COMMERCIALE.....OK
SI J'AI UN DOUTE, JE ME RENSEIGNE.....OK

METEOROLOGIE

CONSULTER PREVISIONS METEO J-1.....OK
CONSULTER PREVISIONS METEO JOUR J.....OK
CONSULTER PERTUR GEO-MAGNETIQUES.....OK

MATERIEL

SE REFERER AUX CHECK-LISTS DRONE.....OK

REMARQUE IMPORTANTE

Si vous désirez effectuer un vol sur un des sites d'aéromodélisme autorisés, il vous appartient de prendre connaissance du règlement dudit site d'aéromodélisme.

Le règlement peut apporter des précisions sur les spécificités liées à chaque site d'aéromodélisme, comme par exemple, les distances et hauteurs maximales de vol.

Tous les pilotes Loisir et Professionnel doivent impérativement préparer leur vol, en utilisant tous les supports possibles (lecture des arrêtés et des guides DGAC, cartes officielles, logiciels et applications).

L'utilisation de ces check-lists est vivement conseillée pour la préparation et le suivi de tous vos vols. Nous vous recommandons d'utiliser par la suite l'une des check-lists drones FFD correspondant à votre drone afin d'effectuer votre vol en toute sécurité.

L'utilisation en extérieur d'engins volants, même de petite taille et non habités, est considérée comme une activité aérienne et relève donc de la réglementation applicable à l'aviation civile.

Vous trouverez tous les documents concernant la réglementation des drones en France en vous rendant sur le site de la Fédération Française de Drone (FFD) :

<http://www.federation-francaise-drone.com/bibliotheque-ffd>

Vous trouverez toutes les check-lists drones FFD en vous rendant sur le site de la Fédération Française de Drone (FFD) :

<http://www.federation-francaise-drone.com/check-lists-drones-ffd>

Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/politiques/drones-aeronefs-telepilotes>

Service de l'Information Aéronautique (SIA)

<https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/>

Logiciel de préparation de vol de drone (Mach 7 Drone)

<http://www.mach7drone.com/>

Vous désirez faire une remarque, une suggestion ou nous contacter à propos des check-lists ?

Contactez la Fédération Française de Drone (FFD) à l'adresse suivante :

check-lists@federation-francaise-drone.com

LA SECURITE DES VOLS EST L'AFFAIRE DE TOUS !